

Secteur cadre de vie-technique • Entreprises d'architecture ENTREPRISES EN CHIFFRES

Le Baromètre Entreprises de la branche Entreprises d'architecture présente les informations saillantes concernant le tissu entrepreneurial dans lequel évoluent les entreprises libérales du secteur. Ce baromètre offre une photographie instantanée, tout en intégrant les principales évolutions sur les dernières années.



TENDANCIELLEMENT MOINS DE STRUCTURES EMPLOYEUSES

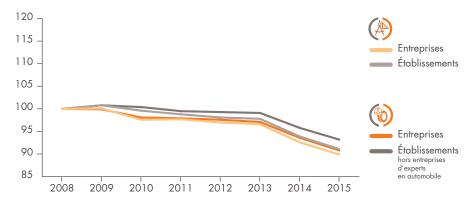
Depuis 2009, le nombre d'entreprises d'architecture employeuses, comme le nombre d'établissements, tend à décroître. En outre, une accélération du phénomène peut être observée sur les deux dernières années. Cette tendance pèse sur l'ensemble du secteur qui suit mécaniquement une tendance similaire du fait de l'importance numérique de la branche.

Secteur cadre de vie-technique

Branche professionnelle



Entreprises et établissements employeurs : évolution annuelle 2008-2015 (base 100 en 2008)



Données au 01/01. Sources: Actalians 2009-2016, Insee 2009-2016.



Dans la branche des entreprises d'architecture, le nombre d'entreprises employeuses a reculé de $-10,1\,\%$ entre 2008 et 2015. Le nombre d'établissements employeurs s'est replié de $-8,9\,\%$.

Entreprise : entité légale constituant une unité organisationnelle de production de biens et de services. Elle est composée d'un ou plusieurs établissements.

Entreprises employeuses: entreprises du champ de l'OMPL cotisantes à Actalians, exclusion faite des organismes de formation ou professionnels.

Entreprises individuelles: forme juridique agrégée des entreprises comprenant les entreprises individuelles (personnes physiques) et les statuts assimilés.

Établissement: unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise.

Sociétés commerciales et assimilées: forme juridique agrégée des entreprises comprenant les EURL, SA, SARL, SAS, SNC, SEL et les statuts assimilés.







UN À CINO EMPLOIS ETP

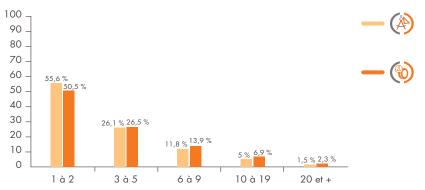
Les entreprises d'architectures sont avant tout des TPE. Dans la branche, plus de quatre entreprises employeuses sur cinq génèrent moins de six emplois ETP (en équivalent temps plein). Par rapport à l'ensemble du secteur cadre de vie-technique, les plus petites structures sont d'ailleurs surreprésentées. Plus de 55 % des entreprises d'architecture génèrent un à deux emplois ETP contre 50 % des entreprises de l'ensemble du secteur.



RELATIVEMENT PLUS DE PETITES STRUCTURES

De 2008 à 2015, la branche a vu la part des entreprises employant un à deux emplois ETP s'accroître nettement (+ 5,1 points). Au regard des proportions, la taille des entreprises en ETP tend donc à diminuer ce qui implique une moindre mobilisation de la main-d'œuvre salariée. Toutefois, ce phénomène joue exclusivement au détriment des entreprises comptant trois à neuf emplois ETP. Les entreprises générant dix ETP et plus connaissent, en effet, une progression de leur part. Cette tendance impacte directement l'ensemble du secteur en raison du poids de la branche en termes de nombre d'entreprises.

Répartition par taille des entreprises employeuses (nombre d'emplois ETP)



Source: Actalians 2016.



55,6 % des entreprises d'architecture employeuses comptent un à deux emplois ETP. Cette proportion atteint 50,5 % dans l'ensemble du secteur cadre de vie-technique.

Evolution de la taille des entreprises employeuses (2008-2015, nombre d'emplois ETP)



En raison des arrondis, la somme des pourcentages peut varier de plus ou moins 0,1 point. Sources: Actalians 2009, 2016.



En 2008, 50.5% des entreprises d'architecture généraient un à deux emplois ETP. Cette proportion est passée à 55,6 % en 2015.







LA FORME SOCIÉTAIRE S'IMPOSE

Par rapport à 2008, la proportion des entreprises individuelles a fortement reculé au sein de la branche comme du secteur. Les entreprises employeuses sont maintenant caractérisées par une prédominance des sociétés commerciales et assimilées. Ce phénomène révèle une mutation structurelle profonde des entreprises et de leur mode de gestion.

Répartition des entreprises employeuses en fonction du statut juridique



En raison des arrondis, la somme des pourcentages peut varier de plus ou moins 0,1 point. Sources: Actalians 2009, 2016.



Entre 2008 et 2015, dans la branche des entreprises d'architecture, la part des entreprises individuelles est passée de 48,5 % à 32,7 %.

